

# Communiqué de presse

Pour diffusion immédiate

## Déclaration officielle Situation survenue au CLSC de Joliette le 12 mars 2021

---

**Joliette, le 15 mars 2021** – Le CISSS de Lanaudière a été informé ce matin d'un événement lié à des propos discriminatoires et racistes envers une usagère issue de la communauté atikamekw de Manawan.

Cet événement aurait eu lieu le vendredi 12 mars 2021 au CLSC de Joliette.

Le CISSS de Lanaudière poursuit actuellement une enquête auprès des personnes concernées afin de faire la lumière sur la situation. Les personnes impliquées ont été suspendues sans solde de leurs fonctions.

« Je suis profondément choquée depuis que j'ai appris la nouvelle ce matin. Nous avons aussitôt déclenché une enquête afin de comprendre ce qui s'est produit. Nous avons rapidement communiqué avec Mme Sophie Ottawa, agente de liaison en sécurisation culturelle, pour qu'elle communique avec la personne qui aurait été victime de propos discriminatoires et racistes et avec le Chef Ottawa pour l'informer. Le CISSS de Lanaudière a une politique de tolérance zéro pour ce genre de comportement et nous prenons ces allégations très au sérieux », a déclaré Mme Caroline Barbir, présidente-directrice générale par intérim du CISSS de Lanaudière.

« Nous travaillons activement, en collaboration avec le Conseil des Atikamekw de Manawan, à la mise en place de mesures nécessaires à la sécurisation culturelle de la communauté autochtone de la région. Il en va de l'engagement de tous de combattre la discrimination et le racisme et de faire en sorte que tous se sentent en confiance lorsqu'ils visitent nos installations », a ajouté Mme Barbir.

### **Rappel des mesures en sécurisation culturelle annoncées par le Comité de la réconciliation le 25 février 2021**

1. Collaborer avec les acteurs autochtones pour l'élaboration du contenu d'une formation obligatoire pour les 14 000 employés du CISSS de Lanaudière. Cette formation vise notamment à sensibiliser et à former le personnel aux réalités autochtones;
2. Assurer la présence de deux agents de liaison en sécurisation culturelle qui travailleront dans les installations du CISSS de Lanaudière, au service des usagers issus des communautés autochtones;
3. Confirmer l'embauche d'une ressource spécifique à la clientèle autochtone qui agira comme commissaire adjoint aux plaintes et à la qualité des services offerts aux communautés autochtones et qui veillera au suivi de ces signalements auprès du commissaire aux plaintes et à la qualité des services et auprès du comité de vigilance et de la qualité du conseil d'administration du CISSS de Lanaudière;
4. Confirmer l'embauche d'un adjoint au PDG – relations avec les communautés autochtones.

**Source :** Centre intégré de santé et de services sociaux de Lanaudière